

Infos Village

Septembre 2014

ETRICOURT-MANANCOURT

« A l'automne des saisons, ce sont les feuilles qui meurent. A l'automne de la vie, ce sont nos souvenirs. » Flor Des Dunes

LES TITRES

- Page 1 Septembre 2014
Un nouveau parking
Retour en mai 40
- Page 2 Un été au village
Le comité des fêtes sollicité en juillet
Le menu d'activité des associations
- Page 3 Infos générales
Etat civil
CCAS
Inscriptions sur les listes électorales
Salle des fêtes
Site de déchets verts ou décharge ?
- Page 4 A savoir
Quelques équipements de plein air
L'éolien s'invite dans notre paysage
Des chiffres pour mémoire

Un nouveau parking

Il y a quelques années que la commune avait fait l'acquisition d'une parcelle en face de la salle des fêtes en vue de la création d'un second parking, l'existant étant un peu trop exigu. Lors de la tranche d'aménagement du secteur nous avons voulu garder un maximum de verdure sur la place en ajoutant du stationnement sur la chaussée qui devait s'avérer insuffisant. Ce projet était donc en attente et c'est maintenant chose faite tout en préservant le cadre, deux parkings de taille moyenne insérés dans un cadre de verdure s'intègrent mieux dans le paysage qu'un seul grand qui aurait "bétonné" cet espace. Nous avons eu la chance de pouvoir nous approprier cette parcelle très bien située qui va faciliter le stationnement aux utilisateurs de la salle. Un droit de passage étant réservé à l'ancien propriétaire pour accéder à son domicile, il sera exigé une rigoureuse observation du libre accès en ne stationnant pas dans le passage desservant le parking.



Parking en construction



La classe de Mai 40

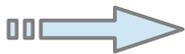
Retour en mai 40...

Quant avec l'aide de quatre bénévoles j'ai pu réaliser cette reconstitution de la classe d'autrefois, j'étais loin de m'imaginer qu'elle servirait de décor pour une séquence du film : « En mai, fais ce qu'il te plaît » de Christian Carillon originaire de la région.

Cette salle de classe a été remise dans le style des années 40, peintures, rideaux, cache radiateurs et autres accessoires. Dans cette phase de préparation du tournage nous avons pu ainsi avoir un aperçu du méticuleux travail et de la grande technicité mis en œuvre pour la réalisation d'une seule séquence. Je

remercie les conseillers municipaux qui, une fois sous la pluie et l'autre sous le soleil, ont aidé à régler la circulation au cours des deux séances de tournage. Monsieur Morlier le producteur a été très sensible à l'aide apportée et m'a remis un chèque de 1000 € à l'ordre du CCAS de la commune. En prenant congé les organisateurs m'ont dit : « vous n'êtes pas loin de Paris peut être un jour nous reviendrons vous solliciter pour un autre tournage. »

Lors de l'ouverture pour les journées du patrimoine nous avons été agréablement surpris de constater la bonne participation du public et l'intérêt suscité.



Le comité des Fêtes sollicite en juillet

C'est décidément une fois sur deux que la pluie s'invite et vient perturber le vide grenier annuel du 1er dimanche de juillet, heureusement que la pause restauration était bien avancée ce qui a évité un bilan déficitaire pour cette manifestation. Une joyeuse assemblée s'est réunie bien à l'abri sous le chapiteau jusqu'en fin d'après midi dans une excellente ambiance participative dans le sens le plus complet du terme. Ce fut un moment très agréable qui nous fit oublier ce bien triste temps.

Beau temps pour les jeux du 14 juillet qui avaient retrouvé un air du passé avec quelques "anciennes nouveautés" ressorties pour l'occasion qui nécessitaient un peu d'adresse pour certains et d'équilibre quant on voulait s'essayer aux échasses. Merci aux élus qui ont fait réapparaître ces jeux oubliés et méconnus des enfants d'aujourd'hui. Rendez-vous est donné l'an prochain pour d'autres découvertes...



Pas évident les échasses !

La fête au village ! Le repas dansant du samedi fut comme à l'habitude très bien animé et le buffet toujours aussi bien garni, mais les participants furent moins nombreux que les années précédentes. Afin de changer un peu du traditionnel thé dansant qui n'attire plus guère de monde nous avons espéré que l'apéritif du midi avec restauration réunirait les familles pour la fête du village que la soirée du samedi n'intéresse pas forcément, mais ce ne fut hélas ! pas le cas. Il fut bien difficile aux tours de manèges gratuits du lundi d'écouler tous les tickets offerts par le maire, les adjoints et le comité des fêtes.

Si ces festivités n'ont pas eu le succès escompté, elles ont bien occupé les personnes qui se sont investies pour les réaliser en ayant à cœur de le faire pour l'arbre de Noël des enfants de la commune. La Présidente du Comité des Fêtes, ses membres et moi même remercions toutes les personnes qui ont participé aux diverses manifestations, elles nous encouragent dans la continuité de la sauvegarde des traditions festives au village.

Le menu d'activité des associations

Que vous soyez débutants, au fait ou confirmés dans le vaste domaine de l'informatique, vous êtes invités à venir apprendre ou faire partager vos connaissances dans l'espace **Picardie en Ligne** à la salle des associations le lundi après-midi et le jeudi matin en vous inscrivant auprès de Anne Greuet au 03 22 84 66 83. Profitons de l'opportunité qui nous est offerte avec ce service gratuit à domicile que certains seraient en droit de nous envier.

Les cours de GYM ont repris début **septembre** à la salle des fêtes, des informations vous ont été communiquées par les dirigeants de **L'Association Sportive d'Etricourt-Manancourt**.

N'oubliez pas le Loto Quine de **L'Association pour l'entretien des Églises** le dimanche **19 octobre** à la salle des fêtes à partir de 13 h.

L' Etriman's Club vous informe qu'il organise un repas dansant dans l'ambiance des années 80 le samedi **25 octobre** à la salle des fêtes.

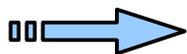
L'association Détente et Loisirs organise son concours de belote annuel le samedi **8 novembre** à partir de 19 h avec restauration .

Le **11 novembre** après la cérémonie au monument aux morts les **Anciens Combattants** organisent le banquet du souvenir en ce centième anniversaire du début de la Grande Guerre.

Le 4^{ème} marché de Noël organisé par le **Comité des fêtes** aura lieu le dimanche **30 novembre** de 10 h à 17 h à la salle des fêtes.

L'arbre de Noël des enfants de la commune aura lieu le dimanche **21 décembre à 14h30** spectacle, goûter et distribution des jouets par le Père Noël.

Les marcheurs vous donnent rendez-vous tous les dimanches à 9 h au départ de l'église S^t Michel.



ETAT CIVIL

Tous nos bons souhaits à :

Isabelle Merlin

et

Hervé VASSORT

qui se sont unis

le 12 juillet

2014



CCAS

Comme chaque année, les personnes âgées de 65 ans et plus qui ne sont pas imposables, recensées dans la commune, pourront passer en mairie munies de leur avis de non imposition la première semaine de novembre pour retirer leurs bons d'achats.

Inscriptions sur les listes électorales

Il est rappelé aux personnes qui ne sont pas encore inscrites sur les listes électorales et qui souhaitent voter dans la commune aux prochaines échéances électorales qu'elles ont jusqu'au 31 décembre pour faire la démarche.

Salle des fêtes

La salle des fêtes sera fermée pour des travaux de réfection tout le mois de **mars 2015**. Il est bien entendu que cette période peut être modifiée de quelques jours suivant l'avancement des travaux. L'information est donnée suffisamment tôt pour que les utilisateurs puissent trouver une solution de remplacement.

Après une dizaine d'années d'utilisation depuis les derniers travaux, de nouveaux sont nécessaires pour qu'elle reste accueillante.

Bienvenue dans la vie à :

Sidoine Delpierre

né le 9 août

2014

*Félicitations aux
heureux parents*



Site de déchets verts ou décharge publique ?

Nous avons la chance de posséder un site qui peut accueillir non seulement les déchets verts mais aussi les gravats et la terre. Aujourd'hui force est de constater que ce site à plus l'allure d'une décharge publique qu'autre chose.

La clef est confiée à tous les habitants de la commune qui la demandent en dehors des heures d'ouverture et qui sont censés ne déposer que ce qui est autorisé. Les déchets déposés sont nombreux et vont du lambris plastique aux sacs poubelles en passant par des dérivés contenant de l'amiante. Si d'aventure il devait y avoir contrôle des autorités compétentes, nul doute que je pourrais être inquiet et que le site serait inévitablement et définitivement fermé. Il restera ouvert dans les mêmes conditions jusqu'à la fin de la saison et sera nettoyé cet hiver. Au printemps prochain, en espérant que chacun aura pris conscience de l'enjeu, un nouvel essai sera fait pendant un mois ou deux, si les conditions d'utilisation restent inchangées, la clef ne sera plus confiée à personne. Le site continuera à être ouvert le vendredi comme d'habitude sous surveillance, les autres jours il faudra aller en déchetterie à Péronne ou à Roisel en attendant que la Communauté de Communes de la Hte Somme en installe une sur le secteur de Combles. Malgré les efforts d'un conseiller municipal et des employés communaux, il est bien difficile de tenir propres les 2 sites des conteneurs où ordures et encombrants y sont régulièrement déposés. Que faire ? Certainement éduquer et sensibiliser les enfants pour un futur meilleur dans ce domaine, aujourd'hui pour certains adultes c'est hélas ! peine perdue.



Tristesse et désolation



Quelques équipements de plein air

Nous avons acheté et installé un banc et une poubelle au terrain de foot et équipé les buts de filets. Les petits enfants pourront aussi s'amuser avec le jeu "tortue" qui est désormais fixé à proximité du banc public sur l'espace vert en bas de la rue de l'Église. Les mamans et les nounous pourront faire une halte lors de leurs promenades avec les enfants. Il est bien évident que ce jeu ne convient qu'aux petits et qu'il leur est exclusivement réservé.



Pour les petits



Elles fleurissent partout

L'éolien s'invite dans notre paysage

Nous voyons de plus en plus d'éoliennes "fleurir" dans notre paysage. Au cours de l'hiver dernier une société a fait des démarches auprès des propriétaires fonciers et locataires afin de promouvoir l'implantation d'un nouveau site sur notre territoire et celui des communes voisines. Après l'extension prévue à l'est sur le site de Nurlu qui est programmée et va certainement être réalisée dans un avenir proche, nous n'avons pas souhaité subir un phénomène d'encercllement en adhérant au projet qui, si il est mené à terme devrait s'implanter à l'ouest. Après délibération les membres du conseil municipal ont voté à l'unanimité contre l'implantation d'éoliennes sur le territoire communal.

L'éolien devrait être normalement synonyme d'écologie, à ce jour seul l'aspect financier est prépondérant dans l'implantation de ces machines que beaucoup souhaitent avoir sur leurs terrains. Les retombées financières sont très intéressantes pour les propriétaires et la communauté de communes, bien moins pour les communes. Nous risquons de voir de nouvelles machines en limite de notre territoire sur Mesnil, comme elles le sont sur Nurlu. Lors du précédent mandat nous avons convenu que le projet serait porté en commun et réalisable avec l'accord des communes concernées sans que rien ne soit imposé. Nouveau mandat, nouveaux élus et nouvelle donne... Aujourd'hui aux Etats Unis des parcs éoliens de centaines de machines sont à l'abandon et défigurent le paysage à chacun de se forger sa propre opinion le temps fera le reste. Pour les internautes voir : <https://player.vimeo.com/video/105732886>

Des chiffres pour mémoire

Suite à la dissolution de la 4 C nous avons pris le relais de l'aide à la cantine de 1 € par repas, révisable chaque année. La question a été posée au nouveau conseil qui a opté pour la reconduction de cette aide qui devrait s'élever sur les bases du 1^{er} semestre à environ 3000 € par an. Notre participation au SIVOS de Moislains en augmentation chaque année est de 66 871 €. De plus cette année avec les nouveaux rythmes scolaires il faudra sans doute budgétiser les activités qui vont en découler.

Dans un autre domaine pour les moins jeunes : Une centaine d'ânés bénéficient d'un colis de Noël d'environ 40 € avec un montant à peu près identique pour les participants au repas qui les rassemble chaque année Une quarantaine de personnes bénéficient de 70 € de bons d'achats.

Le nouveau parking de la salle des fêtes à coûté 32 600 € et les travaux de réparation de trottoirs, d'entrées de riverains avec remplacement de bordures 11 800 €. Un dossier de subvention est en cours pour le parking, celle-ci nous sera attribuée en 2015.

Le nouveau banc public, le jeu d'enfants et les filets de but ont coûté 1500 €. Nous avons aussi investi dans un taille haies pour un montant de 550€. Ces 2 derniers postes ainsi que le montant du parking sont inscrits dans la section investissement pour récupération de la TVA .